



MAIRIE DE GRÉOUX-LES-BAINS

Place de l'Hôtel de Ville

04 800 GRÉOUX-LES-BAINS

**Mesdames et Messieurs les Présidents
Des Associations**

04800 GREOUX LES BAINS

Gréoux-les-Bains, le 26 janvier 2024

Objet : Demande de subvention 2024

Madame, Monsieur,

En vue de la préparation du budget primitif 2024 de la commune, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir votre dossier de demande de subvention pour l'année 2024, avant le **23 février 2024**.

Afin d'étudier celui-ci, les documents suivants devront être **impérativement** fournis :

- ✓ le bilan financier 2023, (ce document devra comporter toutes les recettes et dépenses de l'année passée) ainsi que le bilan financier par manifestation,
- ✓ l'état de votre trésorerie au 31 décembre 2023 (livrets, compte chèque, actions, etc....)
- ✓ le planning des manifestations pour 2024,
- ✓ le nombre d'adhérents au 1^{er} janvier 2024,
- ✓ la composition du bureau pour l'année 2024, les statuts de l'associations en cas de changement en cours d'année passée ainsi que la dernière Assemblée Générale,
- ✓ un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal en cas de changement,
- ✓ **le compte d'exploitation prévisionnel pour 2024 à l'appui du CERFA n°12156*06** qui devra être téléchargé à l'adresse suivante :

▪ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1271>

- ✓ Le CERFA à compléter devra faire apparaître :
 1. le report à nouveau (déficit ou excédent)
 2. toutes les dépenses et recettes de l'année, sans oublier d'y mentionner les recettes des adhésions (faire figurer le nombre d'adhérents)
 3. le montant des subventions demandées au titre de l'année, en particulier celle demandée à la Commune de Gréoux les Bains

Sans ces documents, nous nous verrons dans l'impossibilité d'analyser la situation financière de votre association et de répondre à votre demande.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.



L'Adjoint Délégué aux Finances,

Alain ROUX